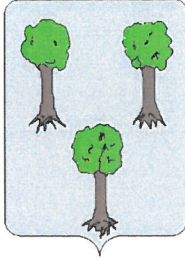


2020 - 043

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
19 juin 2020

Séance du 25/06/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
11

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,
Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Emmanuel DUPAS

Délibération n°D_2020_022 Vote des taux des taxes locales 2020

Monsieur le Maire rappelle les taux 2019 des 3 taxes locales :

- * taxe d'habitation : 5.25 %
- * taxe foncière : 14.27 %
- * taxe foncière non bâti : 29.88 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **DECIDE** de ne pas modifier les taux des 3 taxes locales pour l'année 2020

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/06/2020 004-210401097-20200625-D_2020_022-DE